« Dans 5 minutes, un doigt qui saute » : Badiss Bajjou, un Franco-Marocain de 25 ans originaire des Yvelines, apparaît comme le commanditaire présumé des premiers « cryptorapts » recensés en France ; 1,7M€ virés sur un compte vénézuélien

13/05/2026 à 11h27



Interpellé au Maroc en juin 2025, ce Franco-Marocain de 25 ans originaire des Yvelines est renvoyé aux assises dans le premier dossier français de kidnapping avec demande de rançon en cryptomonnaies. Mais c’est la justice du royaume chérifien qui devra le juger.

Une récente note de la Direction nationale de la police judiciaire (DNPJ) a d’ailleurs chiffré l’explosion du phénomène, notamment en France, devenu un pays « leader » en

la matière… Entre le 1er juillet 2023 et le 31 décembre 2025, plus d'une quarantaine de kidnappings violents avec demande de rançons sous forme de cryptomonnaies ont été recensés sur l'ensemble du territoire par les services de police et de gendar

1,7 million d'euros virés sur un compte vénézuélien

Badiss Bajjou, lui, fait figure de « pionnier » de cette criminalité. À 25 ans, il vient, selon nos informations, d'être renvoyé devant la cour d'assises de la Sarthe pour son implication dans l'enlèvement et la séquestration, le 24 août 2023, du père de Killian D., un influenceur spécialisé dans les jeux de casino en ligne et connu sous le pseudo de « TeuffeurS ». Ce jeune homme, installé à l'époque sur l'île de Malte, avait fait fortune en peu de temps par le biais de ces activités et ne s'en cachait pas, partageant sur les réseaux sociaux les clichés de son nouveau style de vie bling-bling. Assez pour aiguiser l'appétit de certains prédateurs.

Son père, Bruno D., un homme de 60 ans, avait ouvert sa porte à un faux livreur Amazon. Avant d'être ligoté et transporté, les yeux bandés, dans un appartement du Mans. Il avait dû enregistrer plusieurs messages vidéo adressés à son fils avant d'être libéré, en état de choc mais sans avoir subi de sévices, à l'issue d'un kidnapping d'une quinzaine d'heures. Badiss Bajjou et ses cinq complices sont accusés d'avoir obtenu auprès de Killian D. un volume de cryptoactifs d'une valeur estimée à 1,7 million d'euros, sous la forme de trois virements successifs qui ont atterri, après de nombreux rebonds, sur un compte de cryptomonnaies domicilié au Venezuela.

[…]

Le Parisien